

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES

8 décembre 2009

Présents : Raymond GAGNE, Raphaël ALLIRAND, Agnès BADIOU, Raymond CHENEVERT, Philippe GENTES, Jean GIBERT, Stéphanie LAC, Yoann PERBET et Marie POINTEAU.

Excusé : Paul CHANAL

Absent : Yves GIRE

Début de séance 20 h 45

- **Signatures des Registres de Délibération**

Signature des registres des délibérations du 20 octobre 2009.

- **Convention pour l'ATESAT**

L'ATESAT est l'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire par l'intermédiaire des services de la DDE et de la DDEA (DDT, Direction Départementale des Territoires à compter du 1^{er} janvier 2010) ; cette assistance porte sur les domaines de la voirie (voies communales et chemins ruraux).

L'accès à cette prestation doit être concrétisé par la signature d'une convention et le coût annuel pour accéder à cette prestation s'élève à 58 € pour la commune de Moudeyres.

Les membres du Conseil Municipal de Moudeyres décident de solliciter l'ATESAT au titre de la mission de base et des missions complémentaires. Ils autorisent le Maire à signer cette convention et d'inscrire les crédits correspondants au budget 2010.

- **Réforme des Collectivités territoriales**

L'Association des Maires Ruraux de France a envoyé un dossier sur la réforme des Collectivités territoriales, connue à ce jour.

Après avoir pris connaissance des projets de réforme des collectivités territoriales et de suppression de la taxe professionnelle, les membres du Conseil Municipal de Moudeyres demandent aux députés et sénateurs du département de soutenir par leur vote les demandes formulées par les maires ruraux de France.

- **Vente d'un bien de section**

- Exposé de la situation par le Maire :

Le bien de section situé à la sortie du bourg en direction de l'Aubépin, à gauche de la route, entre les 2 chemins qui mènent aux propriétés de Madame GIRE et de Monsieur et Madame BRIVES pourrait être proposé à la vente.

Monsieur et Madame GAZAY sont demandeurs et souhaitent l'acquérir afin de construire une petite chaumière.

- Régularisation et mise à jour du cadastre

L'opération d'arpentage, la mise à jour du cadastre avec mise en place de bornes, création de parcelles et déclaration auprès des services cadastraux s'élèverait à environ 1 000 €.

Les membres du Conseil Municipal de Moudeyres décident de solliciter un géomètre agréé afin de mettre à jour le cadastre à cette sortie du bourg et d'autoriser le Maire à inscrire les crédits correspondants au budget 2010.

- Vente de la parcelle à Monsieur et Madame GAZAY

La nouvelle parcelle créée d'environ 1 400 m² pourrait être vendue à Monsieur et Madame GAZAY. Comme il s'agit d'un bien de section, le Conseil municipal doit préalablement délibéré pour cette vente, et dans le cas d'une délibération favorable, les électeurs du bourg devront se prononcer à leur tour lors d'un vote.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal de Moudeyres décident à la majorité (8 pour et 1 abstention) de proposer la vente de cette parcelle à Monsieur et Madame GAZAY.

Le prix de vente envisagé pourrait s'élever à 12 € du m².

- **Projet économique : « chaumière des saveurs et de l'artisanat »**

Raymond GAGNE, Raphaël ALLIRAND, Stéphanie LAC et Marie POINTEAU aidés de Carole JEANJEAN, Directrice de la Communauté de Communes, travaillent à l'élaboration du projet et présentent l'avancement de l'étude (qui sera exposé dans le prochain bulletin municipal).

Ce groupe de travail n'est pas fermé et peut évoluer au fil des travaux. La présence d'autres membres du conseil est attendue pour travailler sur cet important dossier dont l'impact économique pour MOUDEYRES est important.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal de Moudeyres valident ce groupe de travail et lui confient la responsabilité de mener à terme cet ambitieux projet.

- **Gîtes municipaux et exonération en ZRR**

« Gîtes de France » a organisé une réunion de secteur à Moudeyres, les hébergeurs étaient conviés à cette réunion.

Xavier DELPY de la MDDT a présenté les nouvelles grilles préfectorales de classification des gîtes. Ces grilles sont très exigeantes (le niveau de confort requis est très élevé, même pour une classification « 2 » !). Cette élévation du niveau de qualité correspond à une exigence de la clientèle, et il s'avère indispensable de respecter cette grille pour conserver une rentabilité satisfaisante aux équipements touristiques.

Il faudra prévoir dans les années 2010 et 2011 des travaux et de nouveaux équipements.

Le menuisier Bernard SOUVIGNET de Laussonne a proposé des devis pour des travaux d'entretien urgents et pour refaire certains volets des 3 gîtes. Une remise en état rapide pour les vacances de Noël a été faite, les travaux plus importants pour la réalisation et la mise en place de ces nouveaux volets aura lieu au printemps prochain.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal de Moudeyres acceptent ces devis d'entretien des gîtes.

Lors de la même réunion il a été précisé que certaines communes en ZRR (zones de revitalisation rurale) exonèrent de taxe d'habitation les gîtes et chambres d'hôtes. Cette mesure a pour objectif de permettre aux hébergeurs de réaliser plus facilement leur mise aux normes et contribue à améliorer l'offre touristique de la commune dans l'intérêt de tous.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'exonérer de taxe d'habitation les gîtes et chambres d'hôtes, visés par l'article 1407 III du CGI.

- **Bulletin municipal**

Raymond GAGNE rappelle qu'un 3^{ème} bulletin va être réalisé prochainement. Marie POINTEAU assure la coordination de la réalisation de ce bulletin, comme pour les précédents numéros. Le Maire demande aux membres du conseil municipal de faire parvenir les articles et photos qu'ils voudraient voir figurer dans le prochain bulletin qui devrait paraître en février.

- **Questions diverses**

- respirando

Lors du précédent conseil communautaire (le 3 décembre à Goudet), Daniel VINCENT, directeur de la MDDT a présenté « respirando » qui est la marque touristique de la Haute Loire, depuis près d'un an. De très nombreux articles dans la presse ont présenté ce concept. Cette communication semble être efficace et contribuer au développement de l'activité touristique du département, dont celle du plateau du Mézenc et de Moudeyres. Le prochain bulletin municipal présentera également « respirando ».

- logements à l'entrée du bourg

Les travaux avancent correctement, les réunions de chantier ont lieu le jeudi en fin de matinée en présence de Raymond GAGNE, Stéphanie LAC et Marie POINTEAU. Les autres membres du Conseil municipal sont invités à y participer afin de venir constater l'avancement des travaux.

- courrier de Monsieur TOUYA

Monsieur TOUYA a envoyé un courrier à la mairie de Moudeyres afin d'exposer son différend au sujet des constructions agricoles réalisées et en projet à la Cesse. Le Maire a répondu au courrier en indiquant que ce sont les services d'urbanisme de la DDEA qui ont en charge ce type de dossier.

**LE MAIRE RAYMOND GAGNE ET L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL
INVITENT L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DE MOUDEYRES
A SE REUNIR AUTOUR D'UNE GALETTE
LE DIMANCHE 3 JANVIER 2010 AU GITE DE L'ECOLE A 15 H**

**A CETTE OCCASION
LES ENFANTS DE LA COMMUNE RECEVRONT UN CADEAU**

Fin de séance 22 h 45